

AVIS DE SOUTENANCE DE THESE

Arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale

THÈSE

Doctorat de l'Université de Strasbourg (Nouveau Régime)

Mention : Droit pénal et sciences criminelles

Présentée et soutenue publiquement le 19 septembre 2025 à 15h
en salle Alex WEILL de la Faculté de Droit de l'Unistra

par

Monsieur Ibrahim CHERIF

**« Le parquet européen, nouvelle autorité judiciaire de l'Union européenne :
un modèle transposable dans l'espace CEDEAO. »**

JURY

Monsieur Olivier DECIMA,
Professeur à l'Université de Bordeaux – rapporteur

Monsieur Nawa YEO,
Professeur à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké – rapporteur

Madame Catherine HAGUENAU-MOIZARD,
Professeur à l'Unistra

Madame Chantal CUTAJAR,
Maître de conférences habilité à diriger des recherches à l'Unistra

Madame Jocelyne LEBLOIS-HAPPE
Professeur à l'Unistra, directrice de thèse